

L'APPU

POUR
LES PROCHES
AIDANTS

BAS-SAINT-LAURENT

RAPPORT annuel

2012 - 2013



Table des matières

Mot du président et de la directrice de L'Appui Bas-Saint-Laurent.....	2
Avant-propos et faits saillants.....	3
Présentation du territoire et de sa population.....	4
<i>L'Appui Bas-Saint-Laurent</i>	
■ Sa composition et son fonctionnement.....	5
■ Sa mission.....	6
■ Table de concertation L'Appui Bas-Saint-Laurent.....	6
Suivi financier : opérations et soutien au déploiement de l'offre de services.....	7
Planification stratégique.....	8
Plan d'action annuel.....	9
Synthèse des principaux avancements.....	10
Consolidation de la structure organisationnelle, fonctionnement et gouvernance de l'organisation.....	12
<i>Les services déployés pour les proches aidants</i>	
■ Services-conseil aux proches aidants.....	13
■ Services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit.....	14
Principaux constats à retenir.....	15
Conclusion.....	16

Dans cet ouvrage, la forme masculine est utilisée sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Mot du président et de la directrice



L'amélioration des services aux personnes proches aidantes auprès d'âinés est maintenant un sujet d'une grande actualité. Cette préoccupation est en effet de plus en plus partagée, et pour cause, puisque près de 367 225 proches aidants donnaient cinq heures et plus par semaine de soins à un âiné au Québec en 2007. Au Bas-Saint-Laurent, près de 11 336 personnes font partie de ce nombre. Ces femmes et ces hommes, la plupart toujours actifs économiquement, sont des piliers sur lesquels repose en grande partie le maintien à domicile des personnes âinées en perte d'autonomie.

Créée à l'automne 2010, une Table de concertation régionale constitue l'instance administrative de L'Appui Bas-Saint-Laurent. Elle rassemble différents partenaires dans le but d'œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants d'âinés. La mobilisation des milieux dans le déploiement d'une offre de services axée sur l'information, la formation, le soutien psychosocial et le répit est la clé de voute de cette architecture sociale.

L'année 2012-2013 aura permis à L'Appui Bas-Saint-Laurent de travailler sur sa gouvernance, son fonctionnement et sa relation avec les milieux locaux, lieux privilégiés pour la proximité et l'accessibilité des services. Au terme de l'exercice terminé en mars dernier, l'élaboration d'un plan organisationnel et d'une planification stratégique 2013-2016 était sur le point d'être finalisée. Ces documents fondateurs viennent solidifier notre instance dans ses modes de fonctionnement et préciser les enjeux auxquels il faut adresser une attention particulière.

Depuis 2011, plus de 300 000 \$ ont été injectés dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes proches aidantes dans notre région. L'Appui Bas-Saint-Laurent ainsi que la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent tiennent à remercier les organisations et les milieux qui se mobilisent à cette fin. Leur implication dans le déploiement de l'offre de services aux personnes proches aidantes et leur collaboration dans l'établissement des priorités d'actions, tant locales que régionales, sont essentielles au développement d'une solidarité collective résolument tournée vers un avenir meilleur pour toutes les personnes proches aidantes auprès d'un âiné au Bas-Saint-Laurent.



Pierre Couture
Président



Marie-Hélène Chouinard
Directrice générale

Avant-propos et faits saillants

L'Appui Bas-Saint-Laurent s'inscrit comme un regroupement intersectoriel de partenaires qui est spécifiquement dédié à soutenir et à améliorer la qualité de vie des proches aidants d'ânés de la région du Bas-Saint-Laurent. Pour réaliser sa mission, L'Appui Bas-Saint-Laurent soutient le déploiement et le financement d'initiatives concertées dans chaque territoire de MRC. Pour notre région, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL) est l'organisme fiduciaire qui est imputable de la saine gestion des fonds qui sont dédiés à la région.

Lorsque l'on fait référence aux proches aidants, il s'agit de personnes issues de la famille, des proches ou du voisinage qui, sans rémunération, offrent du soutien et de l'aide auprès d'ânés vivant à domicile.

En quelques mots, voici les faits saillants des actions réalisées par L'Appui Bas-Saint-Laurent au cours de la dernière année.

■ Une concertation à consolider

À la suite d'une première année complète d'existence en 2011-2012, L'Appui Bas-Saint-Laurent a entrepris, dès le printemps 2012, une démarche visant à se donner de meilleures conditions pour exercer son mandat régional. Plusieurs dimensions ont été abordées : la gouvernance, l'adoption de principes directeurs, les rôles des partenaires, la composition de la Table régionale et ses modalités de fonctionnement, une réflexion stratégique et un plan de mise en œuvre. Cet exercice visait la « recentration » et la mobilisation pour toutes les parties autour du mandat régional. Dans la foulée de cette réflexion, un nouveau président a été nommé en la personne de monsieur Pierre Couture.

■ Une relation partenariale à définir

En parallèle, L'Appui Bas-Saint-Laurent a adopté une approche de justice distributive pour encadrer la gestion de l'enveloppe de soutien au financement des services aux personnes proches aidantes de la région.

Cette approche est fondée sur la mise en valeur de principes de justice distributive et d'équité interterritoriale. Elle s'inspire largement de celle utilisée par la CRÉBSL pour la gestion du Fonds de solidarité et d'inclusion sociale.

Ainsi, dès l'automne 2012, L'Appui Bas-Saint-Laurent a annoncé qu'il rendait disponible une enveloppe globale de 4 060 000 \$ pour une période de dix ans (2011-2021) répartie équitablement entre chacun des huit territoires de MRC de la région afin de soutenir le déploiement d'une offre de services.

L'Appui Bas-Saint-Laurent souhaite ainsi que l'accent soit mis sur l'accessibilité des services et leur proximité avec la personne concernée. Elle souhaite également, par l'adoption de cette nouvelle approche de gestion, un rapport de collaboration plus tangible avec les acteurs locaux en reconnaissant leur capacité réelle à pouvoir lire la réalité des personnes proches aidantes de leur milieu et des mesures à mettre en place pour améliorer leur qualité de vie.

■ Le soutien financier accordé au déploiement d'une offre de services

Durant l'exercice 2012-2013, une somme de 221 787 \$ a été investie pour soutenir la réalisation de huit projets déposés par des organismes communautaires, dans six territoires de MRC. Chacun de ces projets met l'accent sur l'information et l'accessibilité aux services. Ils favorisent aussi l'accroissement des liens entre proches aidants pour briser l'isolement, mais également avec des intervenants afin d'être mieux soutenus durant leur parcours.

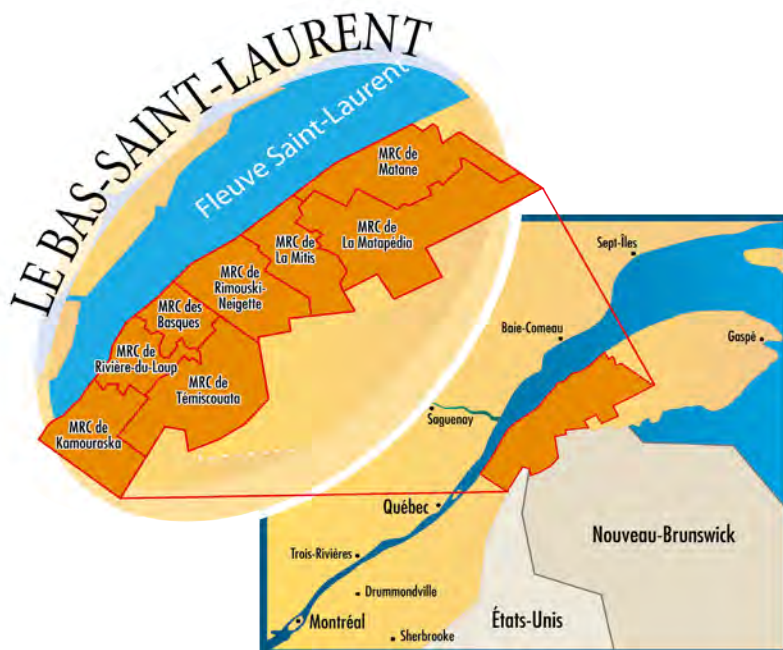
Présentation du territoire et de sa population

Le Bas-Saint-Laurent...

- Population de 199 834 habitants (2012);
- Très grand territoire (300 km de littoral);
- Une des régions les moins densément peuplées au Québec;
- 8 territoires de MRC et 114 municipalités, dont seulement 3 ont plus de 10 000 habitants;
- Le Bas-Saint-Laurent est la région du Québec présentant le plus haut taux de dévitalisation : 42 municipalités sont identifiées comme étant dévitalisées.

↓
Défis

- Accessibilité et maintien des services de proximité
- Efforts, coûts et distances pour rejoindre des personnes et des partenaires : impact sur la participation sociale



Revenu et santé

Un **revenu disponible pour la majorité de la population qui est en deçà de la moyenne québécoise**, même pour les pôles urbains.

Pour les aînés, une situation réelle de pauvreté

Au Québec en 2010, 44 % des personnes de plus de 65 ans reçoivent le supplément de revenu garanti, tandis qu'au Bas-Saint-Laurent, 60 % des aînés le requièrent. Cela s'accroît même dans certains territoires : dans Les Basques et La Matapédia, les taux sont aussi élevés que 73 %.

Pour les aînés, une présence de maladies chroniques

Au Bas-Saint-Laurent, 49 % des personnes pauvres (quartile le moins élevé de revenu) souffrent de maladies chroniques par rapport à 22 % des personnes riches (quartile le plus élevé de revenu). Cette réalité est aussi confirmée dans le fait que 26 % des personnes pauvres souffrent de deux de ces maladies chroniques, mais ce n'est le cas que pour 4 % des personnes riches.

Personnes proches aidantes

- Selon une estimation pour 2016, quelque 8 000 personnes âgées de notre région auront besoin d'aide dans leurs activités quotidiennes, dont 5 500 qui auront plus de 85 ans.
- 5 185 de ces personnes souffriraient de troubles cognitifs (démences ou Alzheimer).
- Au moins 4 000 aidants sont impliqués, dont environ 1 000 pour des personnes atteintes de troubles cognitifs.
- Notre structure de population (les 45-64 ans sont en diminution) créera une pression chez les aidants plus âgés.

L'Appui Bas-Saint-Laurent

Sa composition et son fonctionnement

■ La démarche régionale est initialement issue des travaux découlant de l'*Entente spécifique 2008-2013 sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région du Bas-Saint-Laurent*, dont le plan d'action incluait déjà, en 2009, une cible touchant les proches aidants.

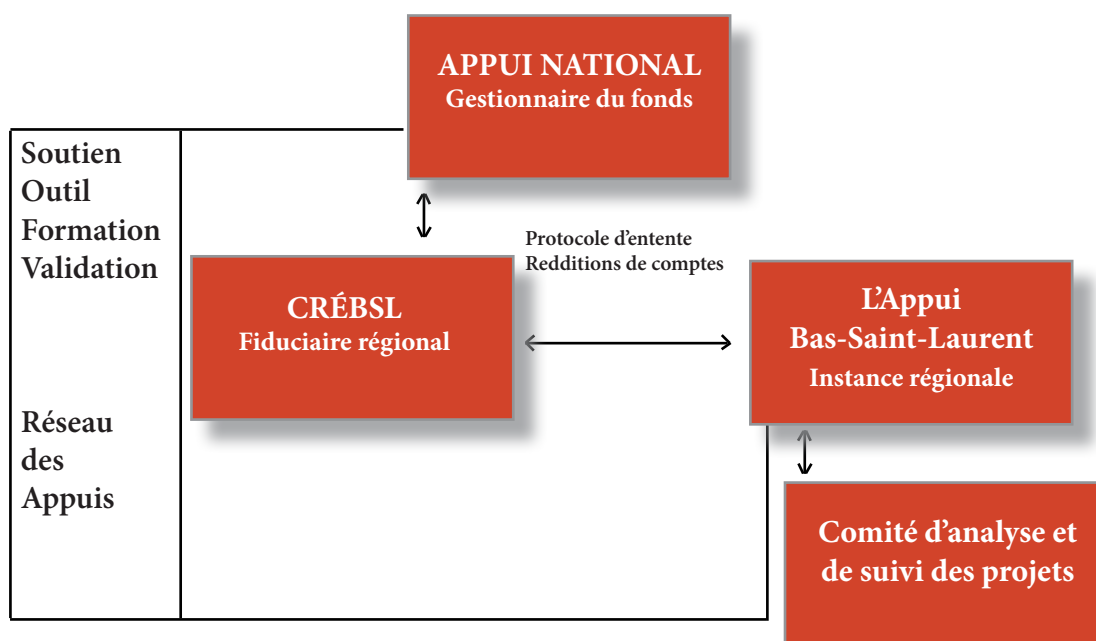
Cette entente, pilotée par la CRÉBSL, regroupait déjà une table de partenaires et c'est à partir de cette table qu'un comité de « membres fondateurs » a déposé un dossier permettant de qualifier la région pour recevoir des fonds et développer les structures pour réaliser la mission d'un Appui régional.

Dès les premières rencontres qui ont mené à la mise en place de L'Appui Bas-Saint-Laurent, des intentions de gouvernance se dessinaient : la présence d'une variété de partenaires, l'implication de la CRÉBSL ainsi que la volonté de transparence, d'accessibilité et d'équité. Une décision a aussi été prise pour privilégier le travail en table de partenaires plutôt que sous la forme d'un conseil d'administration, ce qui représente davantage les modes actuels de fonctionnement dans la région lorsqu'il est question de travail intersectoriel.

La CRÉBSL a donc eu le mandat de soutenir le processus de mise sur pied de L'Appui Bas-Saint-Laurent et a été nommée fiduciaire du soutien financier accordé à la région pour mener à bien cette mission. Des protocoles d'entente ont alors été signés entre L'Appui national et la CRÉBSL ainsi qu'entre cette dernière et L'Appui Bas-Saint-Laurent.

Voici de quelle façon s'illustre la gouvernance actuelle :

Schéma de gouvernance



Sa mission

L'Appui national est, de par la loi, le gestionnaire du fonds et conclut, avec chaque région, un protocole d'entente pour assurer la réalisation de la mission des Appuis régionaux.

■ L'Appui Bas-Saint-Laurent est l'instance régionale qui assure au quotidien, avec les partenaires, la réalisation de la mission vouée à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'âinés.

Son rôle doit s'assumer dans le respect des valeurs énoncées, dans la promotion de l'approche souhaitée ainsi que dans le cadre des meilleures pratiques souhaitées autant sur le plan de la gestion, de la planification, de la vigie que dans les projets qui seront soutenus.

Pour réaliser sa mission, L'Appui Bas-Saint-Laurent peut compter, au plan stratégique, sur une table de concertation intersectorielle, ci-après nommée *Table L'Appui Bas-Saint-Laurent*, sur une fonction de présidence et sur un bureau de permanence pour la gestion courante. De plus, un comité permanent d'analyse et de suivi des projets est mis en place. Chacune de ces parties a maintenant une description précise de ses rôles et responsabilités. Ces travaux ayant été réalisés dans le cadre de l'élaboration du plan organisationnel.

Table de concertation L'Appui Bas-Saint-Laurent

■ Au cours de la dernière année, L'Appui Bas-Saint-Laurent a entrepris une démarche visant à se donner de meilleures conditions pour exercer son mandat régional. Plusieurs dimensions ont été abordées : la gouvernance, l'adoption de principes directeurs, les rôles des partenaires, la composition de la Table régionale et ses modalités de fonctionnement, une réflexion stratégique et un plan de mise en oeuvre. Cet exercice visait la «recentration» et la mobilisation pour toutes les parties autour du mandat régional.

Tous les détails relatifs au mandat, à la composition et au fonctionnement de la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent sont disponibles à l'intérieur du Plan organisationnel et stratégique 2013-2016 de l'organisme au
www.lappuibsl.org

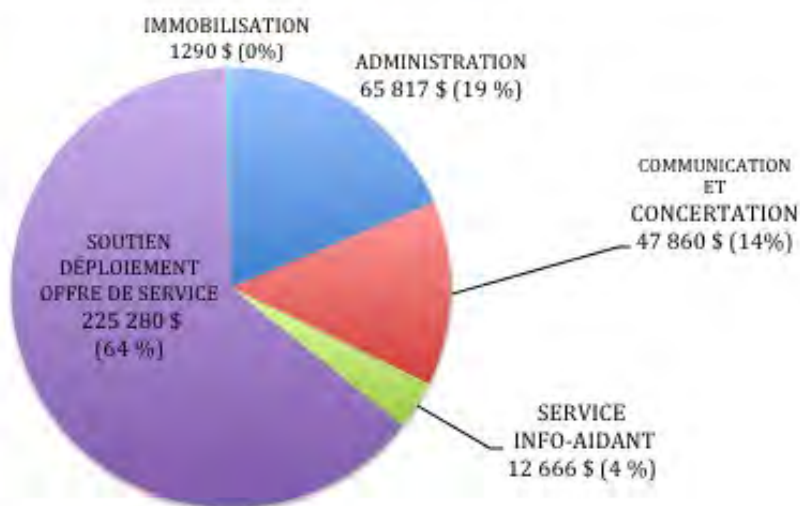
Suivi financier

Opérations et soutien au déploiement de l'offre de services

■ L'exercice financier 2012-2013 fait état de 505 976 \$ en produits comptabilisés et de 352 915 \$ en paiement des charges liées aux opérations et aux investissements. Nos revenus proviennent des enveloppes versées par L'Appui national pour couvrir les frais opérationnels (rémunération, frais d'opération, frais d'administration, dépenses en immobilisation) et pour soutenir le déploiement de l'offre de services aux personnes proches aidantes (investissement dans divers projets de services locaux). Ces revenus couvrent également les frais pour la mise en place d'un service d'accompagnement téléphonique (service Info-Aidant).

Globalement, les résultats de la dernière année se présentent ainsi :

Appui Bas-Saint-Laurent résultats (1) pour l'exercice terminé le 31-03-2013			
	BUDGET	RÉEL	
	\$	\$	
PRODUITS			
Subvention	525 080	505 976	
Contribution	0	0	
Autres	0	0	
Sous-total produits	525 080	505 976	
CHARGES			
Administration	65 484	65 817	
Stratégie, communications, concertation	57 587	47 860	
Service Info-Aidant	13 299	12 667	
Projets	38 5460	22 5281	
Immobilisations	3 250	1 290	
Autres	0	0	
Sous-total charges	525 080	352 915	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	0	153 061	
Avant vérification			
1) Externe			



Les principaux écarts constatés sont reliés aux éléments suivants :

- Diminution des charges au niveau des frais d'opération dans le secteur communication et concertation.
- Investissement moindre que prévu dans des projets de services.

Ces diminutions de coûts s'expliquent par un recours moindre que planifié à des ressources externes en communication et en évaluation ainsi que par l'adoption d'une nouvelle approche de répartition et de distribution pour le soutien au déploiement de l'offre de services et dont les modalités de mise en œuvre ont eu pour effet de retarder le lancement du 3^e appel de propositions. Nous avions estimé soutenir à la hauteur de 350 000 \$ différents projets de services, dans la réalité nous avons décaissé 191 601 \$¹ pour soutenir huit projets dans six territoires de MRC au 31 mars 2013.

Le détail des résultats financiers du dernier exercice est présenté en ANNEXE 2 du présent bilan.

¹ Un 10 % reste à verser sur les sommes consenties aux projets suivant le rapport de reddition de comptes.

Planification stratégique

■ En 2012-2013, dans le cadre de la démarche visant à se donner de meilleures conditions pour exercer son mandat régional, l'organisation a souhaité reprendre l'exercice de planification stratégique. Les membres de la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent ont donc fait appel à un service-conseil externe pour les accompagner dans le processus d'établissement des orientations, axes d'intervention, objectifs et résultats attendus en terme stratégique pour la période 2013-2016.

Ce plan réfère à quatre grands enjeux régionaux ayant fait consensus :

- 1 **Le déploiement de l'offre de services**
- 2 **La primauté de la qualité de vie des proches aidants d'âinés**
- 3 **L'accessibilité et la qualité des services offerts aux proches aidants**
- 4 **La performance du partenariat régional et local**

Il s'inspire d'une mission, d'une vision et de valeurs auxquelles adhèrent unanimement les membres de la Table :

Mission

Soutenir et améliorer la qualité de vie des proches aidants d'âinés de la région du Bas-Saint-Laurent.

Vision

Doter la région de leviers qui seront garants d'une pérennité dans l'action afin d'améliorer, de manière significative, les conditions de vie des proches aidants d'âinés.

Valeurs

Reconnaissance - Respect - Responsabilité partagée - Équité - Accessibilité

La prochaine étape à réaliser est le partage des éléments de ce plan avec les acteurs locaux concernés dans un esprit de développement de liens de partenariat, de renforcement des mécanismes de concertation et finalement, de mobilisation accrue autour de la mission de l'organisation. Le plan stratégique est disponible sur le site Internet de L'Appui Bas-Saint-Laurent au www.lappuibsl.org.

Plan d'action annuel

■ Un plan d'action pour l'exercice 2012-2013 a été préparé par la direction. Ce plan adressait des actions à mener pour **quatre grandes priorités** identifiées à la suite des forums locaux et de la rencontre régionale tenus à l'automne 2011.

- 1 Améliorer le service d'information, notamment au niveau de la personnalisation du service et de la précocité avec lesquelles il est rendu accessible aux personnes proches aidantes au Bas-Saint-Laurent.
- 2 Améliorer l'offre de services de soutien psychosocial s'adressant aux personnes proches aidantes au Bas-Saint-Laurent, principalement sur le plan de la personnalisation de ce type de service.
- 3 Améliorer l'offre de services de formation aux personnes proches aidantes au Bas-Saint-Laurent, principalement sur le plan de la personnalisation de ce type de service.
- 4 Améliorer l'offre de services de répit s'adressant aux personnes proches aidantes au Bas-Saint-Laurent, principalement sur le plan de la personnalisation de ce type de service.

Le plan d'action présentait également des actions à mener en lien avec :

- le défi de la concertation et de la mobilisation locale et régionale;
- la consolidation de la structure organisationnelle, le fonctionnement et la gouvernance de l'organisation;
- la gestion des ressources (financières et humaines).

Synthèse des principaux avancements

1. Améliorer le service d'information

■ La mise en place progressive (depuis l'automne 2012) des Carrefours d'information aux aînés (CIA) à l'intérieur des structures de fonctionnement des Centres d'action bénévole au Bas-Saint-Laurent (et ce, dans tout le Québec) est un élément qui a un impact sur l'amélioration des services d'information aux proches aidants. En effet, ces carrefours élargissent leur fonction d'information d'origine (accompagnement des aînés vulnérables en matière d'information gouvernementale) pour répondre aux diverses demandes qu'ils reçoivent, dont celles de personnes proches aidantes.

En collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et la CRÉBSL, une offre de services mettant à contribution l'expertise des intervenants du service Info-social a été envisagée et réfléchi afin d'offrir un service régional d'écoute, d'information et de référence pour les proches aidants (Service Info-Aidant). Les coordonnateurs clinique et administratif du service Info-social ont été rencontrés et sont en accord avec la proposition de devis déposée. Un modèle de service est en cours d'élaboration et sera déposé à la Table aux fins de discussion et d'approbation pour ensuite être acheminé à L'Appui national pour acceptation. Le plan de mise en œuvre sera intégré au plan d'action 2013-2014.

Les organismes partenaires dans le cadre des deux premiers appels de propositions multiplient les activités et outils d'information pour les proches aidants (voir tableau en ANNEXE 5 pour plus de détails). Ces projets contribuent à une meilleure diffusion de l'information auprès des proches aidants. La reddition de comptes nous permet de mesurer les résultats atteints avec les projets prenant fin au 31 mars 2013.

Au cours du dernier trimestre, la direction s'est jointe au comité national pour travailler à l'élaboration d'un plan de communication. Ce plan devrait permettre au Réseau des Appuis régionaux de déployer des stratégies de communication visant divers publics cibles et aussi de soutenir les régions dans l'établissement de stratégies régionales de communication et de partage d'outils promotionnels. Au niveau régional, un comité de communication et de réseautage impliquant les organismes/milieus partenaires devrait voir le jour au cours du prochain semestre (exercice 2013-2014) afin de convenir d'outils communs et de mécanismes de communication à mettre en place entre les instances locales de concertation et L'Appui Bas-Saint-Laurent pour le partage d'initiatives prometteuses.

Finalement, sur cette question de l'information, les organismes qui offrent des services susceptibles de rejoindre les proches aidants (75) sont répertoriés sur notre site. Une mise à jour des données, effectuée par l'agente de liaison, est en cours actuellement. Pour plus de détails sur ces organismes, leur mission et leur localisation, consultez notre site Internet au www.lappuibsl.org.



Synthèse des principaux avancements (suite....)

2. Améliorer l'offre de services de soutien psychosocial

■ Les organismes partenaires des 1^{er} et 2^e appels de propositions ont travaillé à l'organisation de groupes de soutien. Ces groupes sont entrés en action au cours de l'automne dans Les Basques, le Témiscouata, Rivière-du-Loup et le Kamouraska. Ce printemps, c'est dans La Mitis que démarre un premier groupe (voir tableau en ANNEXE 4 pour plus de détails). La reddition de comptes des projets soutenus nous permet de mesurer en détail les résultats en lien avec cette priorité. Les personnes proches aidantes demeurent difficiles à rejoindre. Le temps, l'énergie disponible, la protection de son intimité, la réticence à partager ses émotions, les vieilles habitudes de ne pas recourir à l'aide existante expliquent en partie ce phénomène. Changer tout cela ne se fera pas en quelques mois, mais plutôt en quelques années. Toutefois, les groupes d'échange, sous diverses formes, sont de plus en plus appréciés et les proches aidants souhaitent que leur formule soit souple et laisse place à l'expression et à l'écoute de leur réalité. Les groupes sont perçus comme des lieux de partage et de réseautage.

Lors des rencontres d'échange avec les organisations partenaires, une sensibilisation est adressée concernant l'importance de travailler dans l'optique d'intégrer le concept de « famille proche aidante » dans l'offre et dans la promotion. Dans tous les milieux, ou presque, les conflits familiaux sont une préoccupation à laquelle il faudrait adresser une réponse en termes de services de soutien. Dans les devis locaux reçus jusqu'à maintenant, le soutien psychosocial fait partie des priorités d'intervention envisagées par les instances locales. Nous pourrions sans doute voir progresser l'idée d'un service de médiation pour les familles, car il s'agit d'un service perçu comme utile dans plusieurs milieux.

3. Améliorer l'offre de services de formation

■ Les activités offertes actuellement par les organismes partenaires rejoignent en partie la cible souhaitée par cet objectif. L'information et le soutien psychosocial chevauchent

cette dimension. Les activités réalisées et les groupes d'échange mis en place touchent souvent à des aspects qui sont à la frontière entre soutien psychosocial et formation.

Au plan national, le Comité des pratiques prometteuses a présenté les avancés du travail effectué jusqu'à maintenant concernant l'identification des grands paramètres souhaités pour la réussite d'un programme ou d'une activité de formation. Cette information est disponible sur le site de L'Appui national au www.appuinational.org. Un guide permettant une compréhension et une analyse des paramètres généraux et spécifiques est attendu pour l'automne 2013.

4. Améliorer l'offre de services de répit

■ À la suite des résultats du 2^e appel de propositions, le comité responsable de l'analyse et de la recommandation des projets a fait le constat qu'il est difficile, voire impossible, pour L'Appui Bas-Saint-Laurent de jouer un rôle significatif dans le soutien aux services de répit sans mettre en péril la pérennité de l'enveloppe financière dont il dispose pour soutenir adéquatement le déploiement de l'ensemble de l'offre de services. Le comité a recommandé à la Table de concertation de revoir la cible au niveau du volet répit et de concentrer ses efforts au niveau du soutien au répit dit accessoire, c'est-à-dire qui permet aux personnes proches aidantes de participer à des activités d'information, de formation et de soutien psychosocial. Un service de répit est intégré aux projets déposés dans le cadre des appels de propositions.

La question du répit demeure entière. Toutefois, avec notre nouvelle approche, cet aspect est appelé à évoluer avec l'ouverture à soutenir financièrement à la hauteur maximale de 30 % des services de répit traditionnels.

Un « chantier répit » sera ouvert en cours d'année 2013-2014 au plan provincial afin de mieux cerner cette question et déterminer quelle place peut prendre le soutien des Appuis régionaux en cette matière.

La consolidation de la structure organisationnelle, le fonctionnement et la gouvernance de l'organisation

■ Les activités du dernier trimestre ont beaucoup été liées à l'application de notre nouvelle approche de gestion et de distribution du soutien financier au déploiement de l'offre de services. Chacun des territoires de MRC, selon une intensité variable, a été soutenu dans la réalisation de leur devis d'intention. L'Appui a été également invité à poursuivre la réflexion, au plan régional, concernant le mécanisme de concertation à mettre en place pour soutenir l'implantation du cadre de référence «*Vieillir en santé : Perspectives pour un vieillissement en santé*». Avec l'Agence de la santé et des services sociaux, nous avons également donné le coup d'envoi aux travaux qui ont mené au dépôt du modèle de service Info-aidant intégré au service Info-social.

Une 3^e rencontre interrégionale s'est tenue avec les organismes porteurs de projets dans le KRTB et dans Rimouski-Neigette afin de discuter de l'évolution des projets, des difficultés rencontrées et des activités prometteuses réalisées.

Au sein de la Table, les travaux reliés au plan organisationnel et à la planification stratégique ont sollicité l'ensemble des membres à plusieurs reprises. Les documents, issus de ce travail, ont été adoptés unanimement par L'Appui Bas-Saint-Laurent en mai 2013. Plusieurs changements de personnes au sein du regroupement ont eu lieu également, permettant un apport d'énergie nouvelle au sein de la dynamique des rencontres de la Table.

Le dossier des communications (mise en place de stratégies) accuse toujours un retard. Toutefois, un comité de travail au plan national a été créé et la direction de L'Appui Bas-Saint-Laurent en fait partie. Un plan de communication du Réseau des Appuis est en cours d'élaboration et les régions sont invitées à déployer leurs stratégies en lien avec ce plan.

L'arrivée de notre nouveau président a apporté une nouvelle dynamique au sein du regroupement. Le travail en tandem (direction/présidence) est aussi plus efficace, autant au plan des opérations qu'en ce qui concerne celui de la gouvernance.

Le plan d'action 2012-2013, incluant également les éléments de mise à jour, est présenté en ANNEXE 3.



Les services déployés pour les proches aidants

Services-conseil aux proches aidants

■ En décembre 2011, la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent a pris la décision d'assurer le développement de ce service de manière intégrée au réseau de la santé et des services sociaux de façon à éviter toute forme de dédoublement. Ses partenaires, la CRÉBSL et L'Appui national, ont été informés de cette décision et il fut convenu qu'un modèle bas-laurentien pour la dispensation de ce service serait déposé en cours d'année. Le dossier a effectivement bien progressé durant l'année 2012-2013. La CRÉBSL a pris part au processus en assumant le leadership afin d'amorcer la concertation entre des représentants de l'instance régionale du réseau de la santé et des services sociaux et ceux de L'Appui Bas-Saint-Laurent. Par la suite, diverses rencontres ont permis de réfléchir à un partenariat et à définir un modèle de services. Ce dernier a été présenté aux membres de la Table et à L'Appui national en mai 2013 aux fins d'approbation. Les étapes de mise en œuvre doivent mener à sa mise en opération à l'automne 2013.

Durant l'année écoulée, la permanence a répondu à cinq demandes de soutien formulées par des proches aidants et à une demande d'une personne proche d'une aidante; deux demandes consistaient surtout à informer; une a servi principalement à référer et trois étaient centrées sur du soutien psychosocial. Ces échanges avec les proches aidants sont toujours saisissants face aux conditions de vie de ces personnes, leur ténacité, mais aussi leur fragilité.

Il faut aussi noter que les chargés de projets (agents de développement ou de relations humaines), engagés dans les projets en cours de réalisation dans le KRTB, nous informent de l'accroissement de leur nombre d'interventions de soutien par voie téléphonique. Ils nous précisent que, pour les personnes proches aidantes, ces échanges téléphoniques sont facilitants puisqu'ils ne nécessitent aucun déplacement et que la réponse aux besoins peut se faire rapidement et de façon plus personnalisée.

Pour terminer, signalons les impacts de la mise en place de deux nouveaux Carrefours d'information aux aînés (CIA) au Bas-Saint-Laurent soit à Rivière-du-Loup et dans le Témiscouata/Kamouraska/Les Basques). Ces carrefours s'ajoutent à ceux de la Matanie et de Rimouski-Neigette (ULIA en voie de devenir un CIA). Maintenant majoritairement opérés par des centres d'action bénévole, ces carrefours jouent un rôle d'information aux proches aidants d'aînés qui ne peut être passé sous silence puisqu'en s'informant pour l'aîné - dont souvent ils prennent soins - ils peuvent également obtenir de l'information concernant des services pour leur propre usage.

Services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit

Soutien au déploiement de l'offre de services aux personnes proches aidantes

■ En novembre 2011, L'Appui Bas-Saint-Laurent lançait un deuxième appel de propositions auprès de 41 organismes communautaires concernés par le déploiement de services aux proches aidants. En mars 2012, la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent autorisait le financement pour l'exercice 2012-2013 de sept projets locaux. Elle donnait également l'aval au développement d'un projet à caractère régional et autorisait le maintien d'une enveloppe pour une MRC dont le projet déposé avait été refusé dans sa forme originale mais qui, une fois modifié, pouvait se réaliser compte tenu des besoins perçus auprès des proches aidants de ce territoire.

Malheureusement, ce projet régional n'a pu se réaliser. C'est donc dans six territoires de MRC que se sont réalisés huit projets de services au bénéfice des personnes proches aidantes de ces milieux de vie. Au total, 221 786 \$ ont été engagés. Tous les projets soutenus référaient aux quatre volets d'intervention souhaitée soit ***l'information, la formation, le soutien psychosocial et le répit de type accessoire***. Un tableau synoptique des principales données par projet est présenté en ANNEXE 5 de ce bilan.

Parmi les obstacles recensés par les organismes porteurs de projets, notons les plus fréquemment mentionnés :

- la disponibilité, somme toute restreinte, des personnes proches aidantes;
- la difficulté pour la personne proche aidante de s'identifier comme telle;
- le concept « proche aidant » d'ainé est encore flou pour la population, les intervenants et l'entourage, ce qui rend la sensibilisation plus ardue et exige de la constance.

Du côté des éléments facilitateurs, les organismes porteurs en identifient plusieurs, dont les principaux sont :

- le travail en concertation et l'esprit de collaboration;
- l'adaptation aux besoins des proches aidants, soit le respect des attentes formulées par eux dans l'organisation des services (heures, méthode, procédures);
- l'approche personnalisée avec des personnes proches aidantes (appels, rencontres individuelles, sentinelles) aide à démystifier ce qu'est le soutien psychosocial et son utilité pour la personne : un bon moyen pour sensibiliser et « convaincre » de la pertinence du recours aux services existants;
- L'accès au répit surveillance comme moyen pour faciliter l'accès aux services offerts dans les projets (répit accessoire).

Principaux constats à retenir

- Plus de 3 000 heures de services directs ont été dispensées auprès de quelque 200 proches aidants dans le cadre des sept projets réalisés. On parle ici d'heures de services reliées à du soutien psychosocial, de la formation et du répit. En englobant les conférences et autres rencontres d'information auxquelles plusieurs personnes proches aidantes ont participées, ce nombre d'heures passe à près de 3 600.
- Il faut aussi considérer la moyenne d'âge des personnes proches aidantes : 65 ans.
- Les cibles, en termes de proches aidants à rejoindre, n'ont pas toutes été atteintes et étaient parfois aussi carrément surestimées.
- Dans certaines MRC, on note une augmentation des demandes de services d'aide par les proches aidants.
- Dans certaines MRC, on note un accroissement des références faites par des intervenants vers des services communautaires de soutien aux proches aidants.
- Rejoindre des proches aidants vivant en milieu rural n'est pas chose facile.
- Les groupes de soutien gagnent en popularité. De plus en plus de proches aidants y développent un sentiment d'appartenance, apprécient s'y retrouver entre proches aidants et s'entraider mutuellement. Les apprentissages qu'ils y font ont des impacts immédiats sur leur attitude et leur bien-être.
- Certaines MRC ont des listes d'attente pour la reprise des activités.
- La stabilité d'une ressource (chargé de projet agissant comme agent de relations humaines, comme intervenant pivot) facilite la communication et les liens de confiance.
- Le recours aux services n'est pas un acquis chez le proche aidant, mais le soutien d'un intervenant dédié contribue à développer ce réflexe.
- Les services de répit sont difficiles à organiser dans certaines MRC.
- Le développement d'habiletés fait cheminer la personne proche aidante, facilite sa relation avec l'aidé et la gestion de son propre bien-être.
- Dans certaines MRC, les interventions de soutien aux proches aidants stimulent leur mobilisation.
- Le nombre d'heures moyen d'intervention par proche aidant est significativement important (environ 20 heures).
- Il faut prévoir rejoindre les proches aidants chez-eux, dans leur milieu et non les faire venir vers nous.
- D'un point de vue administratif, quelques constats ont également été faits afin d'améliorer le processus et seront considérés dans le cadre des prochains appels de propositions.

Conclusion

Les travaux de la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent ne peuvent se réaliser sans la contribution de nombreuses personnes. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

- Les membres de la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent pour leur contribution à l'avancement des différents dossiers menés au cours de la dernière année ainsi que pour leur collaboration dans l'évolution de cette instance de concertation et de mobilisation.
- La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent dans le développement de L'Appui Bas-Saint-Laurent en tant qu'instance régionale de concertation et le soutien de sa direction.
- L'Appui national pour l'aide financière accordée au déploiement des services aux personnes proches aidantes de notre région et pour le soutien au développement de L'Appui Bas-Saint-Laurent.
- Les organismes porteurs de projets, réalisés ou en cours de réalisation, qui par leurs actions, permettent d'agir concrètement auprès des personnes proches aidantes d'ainés en perte d'autonomie cognitive ou physique.
- Les nombreux acteurs locaux qui se mobilisent et se concertent pour réfléchir et prendre action par rapport aux besoins des personnes proches aidantes auprès d'ainés de leur milieu et aux services disponibles, ou à développer, pour améliorer leur qualité de vie.
- Aux personnes, qui en cours d'année, ont apporté une expertise qui aura permis à L'Appui Bas-Saint-Laurent d'évoluer pour mieux accomplir son mandat régional et contribuer pleinement à sa mission : ***soutenir et améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes d'ainés de la région du Bas-Saint-Laurent.***

MERCI!

ANNEXE 1

Partenariat avec les milieux locaux

L'APPU

POUR
LES PROCHES
AIDANTS

BAS-SAINT-LAURENT



Plan organisationnel
et stratégique

2013

2016

Partenariat avec les milieux locaux

Document extrait du Plan organisationnel et stratégique 2013-2016

Plan organisationnel et stratégique 2013-2016

Partenariat avec les milieux locaux

La réponse adéquate aux besoins des proches aidants d'aînés est complexe et ne peut s'improviser. Elle implique **quatre dimensions** intimement soudées :

- ▶ Le soutien apporté par l'expertise développée au plan national et dans le *Réseau des Appuis régionaux* est précieux, il doit être utilisé régionalement et les outils qui en découlent peuvent être diffusés localement pour soutenir le déploiement de l'offre de services aux personnes proches aidantes d'aînés.
- ▶ Le support que le bureau de permanence et la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent peuvent apporter aux milieux locaux doit être réel, adapté aux réalités et doit faciliter le travail des partenaires sur le terrain.
- ▶ La connaissance des milieux locaux de leurs propres réalités et l'expression de leurs limites sont fondamentales pour bien soutenir et bien comprendre l'avancement des travaux et des actions qui en découlent (vision locale/compréhension régionale de celle-ci).
- ▶ L'expérience développée doit pouvoir être partagée et réinvestie entre les régions et avec les partenaires des milieux locaux.

La synergie entre les niveaux national, régional et local n'en n'est pas une de subordination d'un palier par rapport à un autre, mais elle est plutôt une force au service de l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes d'aînés.

Le soutien aux milieux locaux pour que des projets porteurs se réalisent est essentiel. Il peut prendre plusieurs formes :

- ▶ Un soutien qui peut provenir de partenaires locaux qui ont davantage de moyens et de ressources.
- ▶ Un partage des meilleures pratiques actuellement connues, des « bons coups » et de la connaissance des réalisations fructueuses d'autres régions.
- ▶ Un accompagnement des milieux locaux pour favoriser le développement d'actions concertées liées à la vision locale.

PRINCIPES ET VALEURS

Pour assurer une cohésion et la pérennité des actions, une adhésion à certains principes de partenariat apparaît essentielle.

Principe 1 : l'adhésion aux valeurs

Les valeurs de reconnaissance, de respect, de responsabilités partagées, d'équité et d'accessibilité et les principes qui en découlent font partie de l'action quotidienne sur le terrain.

Principe 2 : la contribution de chacun à un modèle régional

Les acteurs locaux doivent aussi voir l'influence et le rôle essentiel qu'ils ont dans une approche régionale en faveur d'un modèle de « Bien vieillir »¹ où tout l'intersectoriel est sollicité.

Principe 3 : l'approche partenariale

La volonté de la région de développer un esprit partenarial favorise une manière de travailler bien différente des approches traditionnelles en silo. Nous ne sommes plus dans une dynamique d'appel de projets auprès d'organismes pour une allocation au détriment d'une autre, mais bien dans un mouvement de mobilisation pour travailler de manière cohérente et concertée à l'amélioration de la qualité de vie des personnes proches aidantes.

¹ Modèle adapté du cadre de référence *Vieillir en santé. Perspectives pour un vieillissement en santé : proposition d'un modèle conceptuel*. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Institut national de santé publique du Québec. Cardinal, 2008.

Pour réellement travailler dans l'esprit d'actions concertées, ce choix d'approche de partenariat implique :

- ▶ **La concertation** au niveau des territoires de MRC.
- ▶ **La production** de devis d'intention élaborés et endossés par les partenaires de la MRC :
 - Cette étape vise à identifier les domaines d'intervention, à cibler les objectifs et parfois les moyens afin de mieux répondre aux besoins des proches aidants. Cette réflexion encadre une offre de services non seulement appuyée par les partenaires, mais réfléchie entre eux de manière concertée.

Il est possible que certains organismes n'aient pu prendre part à cette étape. Cela n'empêche en rien l'offre (ou la sollicitation) de leur contribution. À cet effet, les devis locaux seront publiés aux fins de référence.

Le suivi des projets

Le fait de travailler en concertation est présent tout au long du processus, incluant le suivi des projets;

- ceci implique qu'une fois qu'un organisme (ou des organismes) est identifié comme « porteur du projet », il ne se retrouve pas seul. Il est supporté et appuyé par ses partenaires;
- les membres de la Table locale des partenaires continuent de s'intéresser au projet autant dans l'avancement des travaux que dans les résultats obtenus. Elle se doit d'assurer une vigie des décisions prises collectivement.

Dans les faits, une séquence d'événements est prévue pour agir en actions concertées :

1. Le dépôt d'un devis local d'intention

- ▶ Étape qui permet une réflexion générale partagée par les partenaires engagés dans l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes d'aînés.

2. L'approbation du devis par la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent

- ▶ Étape qui vise essentiellement à connaître les domaines retenus et à s'assurer que la plus grande partie des besoins exprimés par les proches aidants sera répondue.

3. L'élaboration des projets (actions concertées) découlant du devis

- ▶ Étape de continuité dans la concertation locale et qui pourrait permettre d'identifier qu'il serait nécessaire d'introduire de nouveaux partenaires selon les domaines retenus. C'est aussi à cette étape que le soutien du régional peut être sollicité pour définir les actions à envisager.

4. L'avis de la Table locale des partenaires pour les projets déposés

- ▶ Étape qui permet de consolider l'action concertée en affirmant dans le document de dépôt que les partenaires locaux ont donné un avis sur le projet tel que présenté. Cet avis confirme que le projet va dans le sens de la vision locale et du devis élaboré (Référence Avis local #1 ci-joint).

5. L'analyse des projets (par un comité interne) et la décision de soutien financier de la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent

- ▶ Étape visant à s'assurer que la concertation locale s'implante, que les moyens retenus sont réalistes, que le calendrier et la structure de financement sont recevables et que somme toute, les fonds consentis à la région sont bien utilisés.

Il se peut également qu'un projet soit déposé au régional sans que le local ait été mis à contribution et en pareil cas, ledit projet sera redirigé aux partenaires locaux afin de préserver l'importance et les conditions d'une action concertée.

6. La réalisation des projets

- ▶ Étape durant laquelle chaque Table locale de partenaires et la Table L'Appui Bas-Saint-Laurent, par l'entremise de son bureau de permanence, peuvent être mises à contribution pour soutenir le ou les organismes porteurs de projets concertés dans les problématiques qu'ils pourraient rencontrer.

7. Le suivi régulier des projets

- ▶ Étape qui se réalise périodiquement pour permettre aux parties prenantes de voir l'avancement des projets, pour identifier les ajustements ou les mesures de soutien qui pourraient être nécessaires. Cette étape est assumée par la Table locale des partenaires à des moments qu'elle détermine et par la permanence de L'Appui Bas-Saint-Laurent à la mi-parcours du projet. Dans l'esprit de préserver l'action concertée tout au long du processus, un avis de la Table locale est inclus au dépôt du rapport d'étape transmis au régional (Référence Avis local #2).

8. La reddition de comptes des projets

- ▶ Étape finale pour faire état de la réalisation et des impacts. Elle implique une reddition de comptes des résultats et du volet financier à L'Appui Bas-Saint-Laurent, ceci permettant de s'assurer de la juste utilisation des fonds qui sont confiés à la région. La Table locale y donne aussi son avis. Elle pourrait également suggérer un prolongement ou un renouvellement, si pertinent (Référence Avis local #3).

Ce qui importe dans le partenariat, et ce, à tous les niveaux, c'est la présence d'une volonté de solidarité, d'entraide et de respect. La réponse la plus adéquate possible aux besoins des proches aidants d'aînés, et conséquemment l'amélioration de leurs conditions de vie, devient la cause commune autour de laquelle toutes et tous se sentent concernés et travaillent conjointement.

Mise en place d'un partenariat avec les milieux locaux

PRÉCISION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS PARTAGÉS Instances locales de concertation	
Développement d'une approche partenariale pour le mieux-être des proches aidants d'aînés	
<u>RÔLE AVISEUR</u> (expertise et expérience du milieu) Rôle qui permet de : • Distinguer une chose par rapport à une autre • D'apporter des nuances utiles à l'analyse • D'émettre une recommandation • De conseiller un tiers pour une prise de décision. Il implique : • Un regard le plus objectif possible • Une certaine mesure de la situation, sans aller dans une fonction d'évaluation ou de reddition de comptes Ce rôle est une garantie que les décisions prises en regard d'un projet par les instances subventionnaires le seront avec le meilleur éclairage possible.	<u>RÔLE DE VIGIE</u> Rôle qui permet de : • Voir venir • D'observer la tendance • Prévenir, parfois même avant qu'une situation se détériore Il implique : • Une veille de la situation, sans verser dans le contrôle, mais dans une optique de soutien • D'assurer que le meilleur arrive pour ce qui est attendu • De proposer parfois des actions pour recentrer le cap sur les objectifs Ce rôle permet, en cours de réalisation d'un projet, de nommer des ajustements pouvant être requis. Des actions pourraient alors être élaborées par les partenaires concernés, s'il y a lieu.
<u>Responsabilité commune</u> Soutenir, de manière concertée, le déploiement et l'évolution de l'offre de services ainsi que les actions posées pour améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes auprès d'aînés	

186, rue Lavoie
Rimouski (Québec) G5L 5Z1
Téléphone : 418 724-6440, poste 234 et 251
Site Internet : www.lappuibsl.org

Sommaire extrait du document intégral adopté par la Table des partenaires en mai 2013 et entériné par le conseil d'administration de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent en juin 2013.

Édition

L'Appui Bas-Saint-Laurent
Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.



ANNEXE 2

États financiers vérifiés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

Nous avons effectué l'audit du suivi financier détaillé de l'APPUI Bas-St-Laurent ci-joint de la **Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent** pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Ces informations financières ont été préparées par la direction selon les dispositions de l'entente entre la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent.

Responsabilité de la direction pour les informations financières

La direction est responsable de la préparation de ces informations financières conformément aux dispositions de l'entente entre la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation de ces informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que ces informations financières ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les informations financières. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les informations financières comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation des informations financières afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de ces informations financières.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion

À notre avis, ces informations financières donnent, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle du suivi financier sommaire de l'APPUI Bas-St-Laurent pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 tel que présenté en annexe, conformément aux dispositions de l'entente entre la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent.

1
Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 14 juin 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104647

Pour le conseil d'administration

MALLETTE

ANNEXE 3

Tableau des activités par projet - 2e appel

**Activités et actions réalisées dans le cadre des projets acceptés dans le 2e appel de propositions
1er avril 2012 au 31 mars 2013 (31-05-2013)**

ACTIONS RÉALISÉES AU 31 MARS 2013

MRC	ORGANISME	PROJET – 2 ^e appel de propositions	INFORMATION/ SENSIBILISATION	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	FORMATION	RÉPIT ACCESSOIRE	AUTRES ACTIONS	ACTIVITÉS PROMETTEUSES
KAMOURASKA	Services Kam-Aide Comité proches aidants Kamouraska	Les Aidants, un réseau à soutenir Information Formation Soutien psychosocial Répit accessoire Proches aidants rejoints: 30 (2 groupes) 18 individuels Information Formation Soutien psychosocial Répit accessoire Proches aidants rejoints: 33 proches aidants (tél. ou rencontre individuelle) Soit: 5 personnes en séance d'info. 6 personnes au téléphone 22 personnes en rencontre individuelle	13 rencontres d'interventions de groupe touchant l'information/sensibilisation, soutien psychosocial et formation. 13 à La Pocatière et 13 à St-Pascal (incl. 2 conférences) Rencontre 1 & 2- Se reconnaître comme proche aidant Rencontres 3 & 4- Les ressources et services du milieu (intervenante CSSSK) Rencontres 7 & 8- Les aides financières disponibles (comptable expérimenté) Rencontres 13 & 14- Les services de répit (Services Kam-Aide: travail sur un outil pour la personne qui prend la relève) 33 rencontres individuelles de réalisées. Par téléphone ou en personne. Écoute, information et références.	Formation de 2 groupes PA – La Pocatière et St-Pascal (+- 18 proches aidants) Rencontres 5 & 6 Comment gérer ses émotions et son stress (intervenante Centre Femmes La Passerelle) Rencontres 15 & 16 Atelier de musicothérapie (École de musique des Trois-maisons) Conférence sur la rigolo thérapie. Le rire, c'est la santé – Mme Jeanne-Paule Desgagnés. 80 pers. Dont 50% de proches aidants. Rencontres 17 & 18 – Vivre des deuils au quotidien (abbé Charles Anctil) Rencontres 19 & 20: Exercices dynamisants et de détente 19 février LaPocatière et 21 février St-Pascal Conférence avec René Racine psychologue, 13 mars St-Pascal et 18 mars La Pocatière	Rencontres 9 & 10- Les maladies et leurs conséquences (infirmière du CSSSK) Rencontres 11 & 12 Trucs et astuces au quotidien (infirmière du CSSSK) Rencontres 21 et 22: La sécurité à la maison (ergo du CSSSK) Formation des employés pour la présence surveillance	Répit offert pour assister aux rencontres de groupes. Utilisé par 1/3 des proches aidants. (+- 6 proches aidants)	Bulle télévisuelle réalisée avec 4 proches aidants, durée 10 minutes. Signets donnés aux médecins et aux pharmaciens pour distribution auprès des proches aidants (décembre 2012) Implantation d'un cahier d'information pour la personne qui prend la relève du proche aidant	Encarts dans les journaux – faits au projet du premier appel et demandé par la population de poursuivre dans le cadre du 2^e projet. Début janvier 2013. Centre de prêt de matériel et bibliothèque. Proches aidants demandent livres relaxants, positifs (pensées positives) L'Atelier de musicothérapie avec groupes PA de St-Pascal et La Pocatière fut très apprécié. Exercices dynamisants et de détente fort appréciés des proches aidants qui aimeraient que ce soit ajouté aux rencontres de groupe.

MRC	ORGANISME	PROJET – 2 ^e appel de propositions	INFORMATION/ SENSIBILISATION	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	FORMATION	RÉPIT ACCESSOIRE	AUTRES ACTIONS	ACTIVITÉS PROMETTEUSES
LA MITIS	Centre d'action bénévole de La Mitis	Journée de formation	NB. Journée formation le 28 mars 2013	Partage entre proches aidants présents à la journée de leurs réalités ainsi que des embûches rencontrées lors de l'accomplissement de leur rôle.	Journée d'information et de formation avec Karen Larocque "Aider sans se brûler"		Réseautage entre proches aidants	Formation de Karène Larocque "Aider sans se brûler"
		Formation Proches aidants rejoints: 29 proches aidants	Kiosques d'information pour les proches aidants lors de la journée					
	Centre femmes de La Mitis	Groupe d'entraide proches aidantes futures proches aidantes auprès des personnes âgées	NB Projet débute le 25 mars 2013	Formation d'un groupe d'entraide				
LES BASQUES	Le Centre d'aide aux Proches aidants des Basques (CAPAB)	Rejoindre et soutenir les proches aidants	Activité portes ouvertes – information sur les services du CAPAB – 15 proches aidants présents	2 groupes de proches aidants ont été formés. 1 dans le secteur Ville et un dans le secteur sud – rural. 9 rencontres individuelles avec proches aidants 12 rencontres de groupes de soutien (8 groupes de soutien et 4 cafés rencontre) Dîner musical gratuit pour proches aidants / animation par le CAPAB Conférence sur la rigolo thérapie. Le rire, c'est la santé Par: Mme Jeanne-Paule Desgagnés	Activité proches aidants – vidéo proche aidant/aidé Alzheimer Séance d'information sur la maladie d'Alzheimer le 28 mars 2013 par Mme Louise Thériault	Aucun	Concertation avec autres organismes soutenus par l'APPUI Présence du CAPAB sur la Table soutien aux proches aidants. Rencontres avec des professionnels de la santé du CSSS des Basques Réalisation d'un formulaire de référence utilisé par le CAPAB.	Groupe de soutien de formé dans le secteur rural.
		Information Formation Soutien psychosocial Répît accessoire	Production et distribution d'un bulletin de liaison "Le jardin du proche aidant"- 150 bulletins Hiver distribués en février 2013					
		Proches aidants rejoints: 22 en groupes 7 en individuel	Semaine proches aidants: Distribution d'une carte de vœux et de petites douceurs aux proches aidants des Basques Biblio-aidants pour population et proches aidants :Trois-Pistoles, St-Mathieu, St-Éloi, Ste-Rita – du 4 au 10 novembre Actions d'information et de sensibilisation par l'agent du CAPAB - Club de 50 ans et + (4) - Défi Basques de St-Médard (1) - Carnaval d'hiver (1)					

MRC	ORGANISME	PROJET – 2 ^e appel de propositions	INFORMATION/ SENSIBILISATION	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	FORMATION	RÉPIT ACCESSOIRE	AUTRES ACTIONS	ACTIVITÉS PROMETTEUSES
RIMOUSKI	Ressource- ment spirituel de Rimouski (RESPIR)	Répît spirituel (Accompagne- ment spirituel de groupe)	6 rencontres d’information et sensibilisation (population)	Formation d’un groupe de proches aidants.			Activités de nature promotionnelles auprès d’organismes.	
		Répît	Distribution de 150 feuillets d’information	6 rencontres de groupe – 6 personnes par rencontre Thèmes: inquiétude, gratitude, plénitude Soutien individualisé auprès de 3 proches aidants			Mémo distribué aux paroissiens dans 6 églises de Rimouski	
		Proches aidants rejoints: 6 proches aidants 3 en individuel						
RIVIÈRE-DU-LOUP	Centre d’action bénévole des Seigneuries	Groupe d’entraide SoutiAidant	12 rencontres de groupe avec le premier groupe de soutien et d’entraide composé de 8 proches aidants.	12 rencontres ont eu lieu avec le premier groupe de proches aidants.		Répît aux proches aidants qui ne peuvent faire autrement. Utilisation, 2 PA, à chaque rencontre, pour le premier groupe.	Tournée d’info.: pharmacies (17) organismes (9) résidences (27) municipalités et autres (50)	Façon d’animer groupes de soutien - Utilisation programme Coup de main
	Comité proches aidants des aînés de la MRC de Rivière-du- Loup	Information Formation Soutien psychosocial Répît	5 rencontres avec le deuxième groupe de soutien et d’entraide composé de 5 proches aidants. Rencontre individuelle de tous les proches aidants qui s’intègrent aux activités et/ou groupes: 22 interventions individuelles avec des participants potentiels pour les groupes de soutien et d’entraide ont été réalisées.	Un deuxième groupe a débuté en janvier. 5 rencontres de tenues. 13 entrevues téléphoniques avec les proches aidants membres des groupes de soutien. Entrevues de 30 à 90 minutes.		Pour le 2e groupe, une utilisation de répît à chaque rencontre.	Présentation/informati on Groupe de soutien et d’entraide: 14 rencontres MRC RDL du 5 juin au 15 août + 24 début sept. à fin décembre et 3 rencontres depuis le début de janvier.	Souper de Noël avec tous les proches aidants du premier groupe.
		Proches aidants rejoints: 33 proches aidants rejoints Inclus: 13 proches aidants en groupes de soutien Inclus: 27 proches aidants en intervention individuelle	Réalisation d’un bulletin – L’EntrAidant. 3 publications de réalisées et une dernière publication se fera au mois d’avril pour un total de 4 parutions. Sondage besoins et attentes des proches aidants.	14 rencontres individuelles de soutien aux membres des groupes. Entrevues de 30 à 150 minutes. Souper de Noël avec le premier groupe et chaîne téléphonique avec coordonnées des proches aidants du premier groupe (à la demande du groupe) Conférence sur la rigolo thérapie. Le rire, c’est la santé – Mme Jeanne-Paule Desgagnés – (100 pers – 15 p.a. se sont identifiés)		Un total de 28 périodes de +- 3 heures offertes aux proches aidants membres des groupes (90 hrs)	Entrevue à CIMT, La Vie au Bas-Saint-Laurent avec une proche aidante l’intervenante communautaire. Le projet bénéficie de la collaboration avec le Regroupement des aidants naturels du Québec (CAB des Seigneuries est membre)	Chaîne téléphonique avec les coordonnées des proches aidants du premier groupe (à la demande du groupe)

MRC	ORGANISME	PROJET – 2 ^e appel de propositions	INFORMATION/ SENSIBILISATION	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	FORMATION	RÉPIT ACCESSOIRE	AUTRES ACTIONS	ACTIVITÉS PROMETTEUSES
TEMISCOUATA	Centre d'action bénévole région Témis	Des proches aidants à reconnaître, valoriser et soutenir, pour un parcours plus harmonieux.	6 rencontres de sensibilisation et pièce de théâtre (76 pers. dont 72 PA) Réalisation d'un guide des services de la MRC du Témiscouata pour les proches aidants des aînés.	Accorde un suivi individuel sur demande. Activité de ressourcement: un dîner-échanges pour les 3 groupes de proches aidants.	8 rencontres d'entraide et de formation pour 3 groupes de proches aidants (30 proches aidants) Dégelis, St-Euleuthère et St-Louis du Ha! Ha!	Aucun	Conférence de presse et entrevues avec les médias + entrevue réalisée avec une proche aidante pour CIMENT-TV Entrevues à la TV communautaire CIMENT, La Vie au Bas-Saint-Laurent, Radio CFVD Feuillet de promotion – rencontres d'entraide/formation remis aux P.A. par sentinelles, CLSC et soutien à domicile	Réseau de sentinelles réparties dans 22 municipalités pour la transmission de l'information de personne à personne.
		Information Formation Soutien psychosocial	Mise sur pied d'un réseau de 25 sentinelles réparties sur le territoire de la MRC du Témiscouata pour un total de 22 municipalités visées par le projet. Rôle: informer et sensibiliser sur les rencontres de formation. Squatec, Auclair, Cabano, Dégelis, Rivière-Bleue et Pohénégamook (quartier Estcourt).	Conférence sur la rigolo thérapie. Le rire, c'est la santé – Mme Jeanne-Paule Desgagnés –				
		Proches aidants: 72 dont 30 en formation groupe et 9 en individuel						
TEMISCOUATA	Centre des femmes du Ô Pays	Entraide pour les proches aidantes des personnes âgées du Haut Pays	Journée d'information et de formation pour les proches aidantes et les futures proches aidantes – dépliant d'information. Information sur l'ensemble des services offerts aux personnes proches aidantes du territoire desservi par le Centre des femmes et l'ensemble de la MRC du Témiscouata. Information transmise sur place par les organismes.	Formation d'un groupe d'entraide de 8 femmes. 10 rencontres de tenues 5 rencontres individuelles Prêt de livres (12) aux participantes du groupe concernant les maladies des aidés	Formation Karène Larocque "Aider sans se brûler" 44 inscriptions, dont 30 proches aidantes	En collaboration avec le CSSS du Témiscouata pour les proches aidantes assistant à la journée.	Création d'un comité dans le Haut Pays pour l'organisation du projet. Conférence de presse. Publicité dans les 2 hebdomadaires régionaux Info-Dimanche et Progrès-Écho Publicité dans des journaux municipaux et bulletins paroissiaux Communiqué sur le portail de la MRC Tenue d'un kiosque au colloque témiscouatain «Vieillir sans tracas»	Formation avec Karène Larocque "Aider sans se brûler". Séance d'information faite par les organismes sur les services offerts aux proches aidants.
		Formation Soutien psychosocial Répét accessoire						
		Proches aidants: 31 participantes dont 8 ont intégré le groupe de soutien	Bulletin spécial sur les proches aidantes distribué à 3 200 exemplaires Repérage et recrutement: 8 clubs de 50 ans et +, CLSC, CHSLD, Centre de jour, 2 cliniques médicales, 3 bibliothèques, 1 pharmacie, 1 HLM et 2 résidences pour personnes âgées, 20 organismes communautaires Et plus d'une vingtaine de contacts personnels.					

Mise à jour le 17 juin 2013 pour activités et actions réalisées jusqu'à la fin mars 2013.

ANNEXE 4

Tableau synoptique des principales
données par projet

REDDITION DE COMPTES DES PROJETS ACCEPTÉS DANS LE CADRE DU 2E APPEL DE PROPOSITION - 2012 - 2013								
Nombre de demandes financées:		8 projets						
MRC	KAMOURASKA	LA MITIS		LES BASQUES	RIMOUSKI	RIVIÈRE-DU-LOUP	TÉMISCOUATA	
Organisme porteur	Services Kam-Aide	CAB de la Mitis	Centre-femmes de la Mitis	Le CAPAB	RESPIR	CAB des Seigneuries	CAB région Témis	Centre-femmes du Ô Pays
Titre du projet	Les aidants, un réseau à soutenir	Journée de formation aux proches aidants	Groupe d'entraide pour les proches aidantes et les futures proches aidantes auprès des personnes âgées	Rejoindre et soutenir les proches aidants	Répit spirituel (Accompagnement spirituel de groupe)	Groupe d'entraide SoutiAidant	Des proches aidants à reconnaître, valoriser et soutenir, pour un parcours plus harmonieux	Entraide pour les proches aidants des aînés du Ô Pays
Numéro du projet	2012-06	2012-14	2012-15	2012-04	2012-09	2012-05	2012-07	2012-08
Durée du projet et du financement	1-04-2012 au 31-03-2013	1-12-2012 au 31-03-2013	24-03-2013 au 21-06-2013	1-04-2012 au 31-03-2013	1-04-2012 au 31-03-2013	22-05-2012 au 17-05-2013	1-04-2012 au 31-03-2013	1-04-2012 au 31-03-2013
Financement accordé	60 590 \$	4 800 \$	3 957 \$	40 906 \$	8 000 \$	50 008 \$	41 675 \$	11 850 \$
Coût réel du financement de L'Appui au 31 mars	50 205 \$	2 477 \$		34 519 \$	7 600 \$	35 767 \$	41 675 \$	11 850 \$
Type de service								
Information/sensibilisation	information			Information		information	information	
formation	formation	formation		formation		formation	formation	formation
soutien psychosocial	soutien psychosocial		soutien psychosocial	soutien psychosocial	soutien psychosocial	soutien psychosocial	soutien psychosocial	soutien psychosocial
répit accessoire	répit accessoire			répit accessoire		répit accessoire		répit accessoire
Caractéristiques : personnalisé, précoce, complémentaire, accru	précoce, personnalisé	précoce	précoce, complémentaire	précoce, personnalisé	personnalisé, complémentaire	précoce, complémentaire	précoce, personnalisé, complémentaire et accru	précoce, personnalisé, complémentaire et accru
Nombre d'aidants projetés	Le plus possible et former 2 groupes de 10 proches aidants	50 proches aidants	25 proches aidants dont 1 gr soutien de 10-12 proches aidants	25 en individuel 150 en groupe	60 proches aidants	30 proches aidants dont 20 en groupe	70 en renc. sensibilisation 30 groupes formation 6 formations en individuel	25 proches aidantes
Nombre d'aidants rejoins en intervention directe (voir note 1 en bas de page)	18 en groupes de soutien 22 en individuel	29 proches aidants		7 en individuel 22 en groupe	6 proches aidants (groupe)	33 proches aidants en interv. individuelle dont 14 ont intégré les groupes de soutien	72 en renc. sensibilisation 30 en gr. de formation 9 interv. individuelles	31 proches aidantes à la journée formation 8 ont intégré le groupe de soutien (inclus dans 31)
Variation nbr d' aidants rejoins / écart justifié	Non évaluation du nombre de proches aidants au départ mais actions en place pour en rejoindre le plus possible.	Dépliants distribués trop tard et promotion débutée trop tard		Sous estimation de la problématique : les proches aidants ne se reconnaissent pas	Impossibilité de rejoindre les proches aidants. Il faut les rejoindre chez eux et non les faire venir à nous.	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible dépassée
Âge des proches aidants	moyenne de 65 ans	moyenne de 60 ans		moyenne de 60 ans	moyenne de 65 ans	moyenne de 60 ans	moyenne de 60-65 ans	moyenne de 60
Sexe des proches aidants	37 femmes 3 hommes	25 femmes 4 hommes	femmes	donnée non produite	5 femmes 1 homme	12 femmes 2 hommes	29 femmes 1 homme	31 femmes
Variation nbr d'aidants rejoins par rapport à l'an passé (an 2 et subs.) Explication de l'écart	2011-2012 = 90 proches aidants services indirects et 12 proches aidants services directs (groupe). 2012-2013 = Sur services directs (groupe) une ↑ de 50%. 2 groupes pour 18 proches aidants	N/A	N/A	2011-2012 = 25 proches aidants. 2012-2013 = 29 proches aidants, une ↑ de 16% due à une meilleure connaissance du CAPAB	N/A	2011-2012 = pas d'intervention directe auprès de proches aidants de prévu. Une conférence a rejoint 35 proches aidants pendant 1h30.	N/A	N/A

REDDITION DE COMPTES DES PROJETS ACCEPTÉS DANS LE CADRE DU 2E APPEL DE PROPOSITION - 2012 - 2013								
Nombre de demandes financées:		8 projets						
MRC	KAMOURASKA	LA MITIS		LES BASQUES	RIMOUSKI	RIVIÈRE-DU-LOUP	TÉMISCOUATA	
Organisme porteur	Services Kam-Aide	CAB de la Mitis	Centre-femmes de la Mitis	Le CAPAB	RESPIR	CAB des Seigneuries	CAB région Témis	Centre-femmes du Ô Pays
Nbr total d'heures d'intervention par service financé	Soutien psychosocial: 18 Groupes de soutien: 44 Activités autres: 19 Conférences: 6 Répit: 223 Total: 310 heures	Formation: 7 Total: 7 heures Répit accessoire via le CSSS de La Mitis		Soutien psychosocial: 9 Groupes de soutien: 16 Café-rencontres: 10 Formation: 7 Activités d'information: 4 Total: 46 heures Répit en collaboration avec Logis-Aide via le CSSS	Soutien psychosocial: 5 Groupe de soutien: 14 Total: 19 heures	Soutien psychosocial: 55 Groupes de soutien: 47,5 Répit: 90 Total: 192,5 heures	Soutien psychosocial: 32 Groupes de formation: 70 Sensibilisation: 16 Total: 118 heures Répit accessoire via le CSSS	Groupe de soutien: 35 Journée d'info/form: 8 Formation individuelle: 5 Total: 48 heures Répit accessoire via le CSSS
Nombre d'heures de services financées	Soutien psychosocial: 18 Groupes de soutien: 376 Conf. et act. Récr.: 266 Répit: 223 Total: 883 heures	Formation: 203 Total: 203 heures		Soutien psychosocial: 9 Groupe de soutien: 444 Formation: 79 Act. Information: 60 Total: 592 heures	Soutien psychosocial: 5 Groupe de soutien: 84 Total : 89 heures	Soutien psychosocial: 55 Groupes de soutien: 322 Répit: 90 Total: 467 heures	Soutien psychosocial: 32 Groupes de formation: 570 Sensibilisation: 203 Total: 805 heures	Groupe soutien: 280 Journée d'info/form: 248 Formation individuelle: 5 Total: 533 heures
Personne aidée: Alzheimer ou maladie aparentée	28	8		7	1	5	12	7
Personne aidée: autre incapacité liée au vieillissement	12	12 autres cas: 9		22	5	8	18	1
Prolongation - les coûts	37 015 \$	2 323 \$		22 170 \$		21 500 \$	28 700 \$	9 915 \$
Total du financement Appui	87 220 \$	4 800 \$		56 689 \$		57 267 \$	70 375 \$	21 765 \$
Durée de la prolongation	9 mois	10 mois		6 mois		6 mois	10 mois	7 mois
Coûts réels financés par L'Appui - fin prolongation								
Impacts prolongation								
Heures d'intervention								
Heures de services directs								
Nombre de proches aidants rejoints								
Augmentation du nombre de proches aidants rejoints								

- 1) Beaucoup de proches aidants ont participé à des activités d'information, de sensibilisation (conférences de presse, conférences grand public, activités etc.) et ne sont pas considérés comme ayant reçu des services directs.
- 2) Les échanges entre les agents de projet du KRTB ont ajouté à la réalisation des activités. Il y a eu partage d'expériences entre les projets.
- 3) Il faut souligner l'importance et l'impact du service personnalisé sur le nombre d'heures de services financées. Plus il y a d'interventions personnalisées (personne à personne) plus le nombre d'heures totales diminue.
- 4) La non concordance du formulaire de demande utilisé et le formulaire de reddition de comptes (corrigé pour le 3e appelj) rend plus difficile l'analyse des résultats